



DEMANDE DE VISA CAMBODGE

Date de dernière mise à jour : 30/08/11

Tous ressortissants	
Délai consulaire	48h (Attention : prévoir en plus les délais d'acheminement)
Documents à fournir	
AFFAIRES (E)	<ul style="list-style-type: none"> - Bon de commande VSI x2 - Passeport original valable 6 mois après la date de retour - Photocopie de la page du passeport où figure la photo - Formulaire de demande de visa - 1 photo récente collée sur le formulaire - Lettre de mission de la société française
TOURISME (T)	<ul style="list-style-type: none"> - Bon de commande VSI x2 - Passeport original valable 6 mois après la date de retour - Photocopie de la page du passeport où figure la photo - Formulaire de demande de visa - 1 photo récente collée sur le formulaire
DE COURTOISIE	Réservé à certaines personnalités publiques importantes jouant un rôle important dans des domaines de coopération bilatérale. Il est délivré sur demande expresse des services compétents pour une mission spéciale ne dépassant pas 90 jours. Au-delà de ce délai le visa peut être renouvelé sur demande écrite adressée au Ministère des Affaires étrangères à Phnom Penh
DIPLOMATIQUE ou DE SERVICE	Réservé aux titulaires d'un passeport diplomatique ou de service Présenter en plus des documents affaires une note verbale ou une lettre de mission officielle émise par un organisme compétent Visa gratuit
A L'ARRIVEE	Il est possible d'obtenir le visa à l'arrivée mais il est vivement conseillé de l'obtenir avant le départ afin d'éviter toute attente à l'arrivée due aux formulaires à remplir, photo, et frais de visa à acquitter, etc. Le voyageur non muni de visa d'entrée peut l'obtenir : <ul style="list-style-type: none"> - à l'aéroport international de Phnom Penh ou de Siem Reap (Angkor) - aux postes frontières : Thaïlande/Cambodge à Poi Pet (Banteay Meanchey) ou à Cham Yeam (Koh Kong) ; Vietnam/Cambodge à Bavet (Svay Rieng)
Autres	
Infos enfants	Les enfants doivent faire une demande complète
Validité du visa	<p><u>Visa touristique</u> : 3 mois à partir de la date d'émission (non modifiable, non remboursable) Peut être prolongé sur place 1 fois auprès du Département pour les étrangers du Ministère de l'Intérieur (situé en face de l'aéroport de Phnom Penh)</p> <p><u>Visa de courtoisie / diplomatique / de service</u> : 90 jours maximum (Au-delà de ce délai le visa peut être renouvelé sur demande écrite adressée au Ministère des Affaires étrangères à Phnom Penh)</p> <p>Un visa non utilisé et/ou expiré ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, ni d'un renouvellement gratuit ou automatique</p>

Frais consulaires	Le Consulat ne rembourse pas les frais consulaires que le visa ait été accordé ou non Attention : les prix sont majorés de 5 € si dépôt par une agence tel que VSI ou une agence de voyage
Tourisme Simple entrée 30 jours	25 €
Affaires Simple entrée 30 jours	30 €
Prestation VSI	
Délai normal	Tarif habituel (voir BDC)
Urgence	Tarif habituel (voir BDC)
Informations complémentaires	<p>Ambassade Royale du Cambodge 4, rue Adolphe Yvon 75116 PARIS Tel. (+33) 1.45.03.47.20 Fax. (+33) 1.45.03.47.40 Mail : arc.paris@mfa.gov.kh</p> <p>Horaires d'ouverture : Lundi - Vendredi 09h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00 Service des Visas: 09h00 - 13h00</p> <p>Capitale : Phnom Penn Monnaie locale : Riel (KHR) 1€ = 4322.94 KHR Religions : Bouddhistes 95% Téléphone depuis la France : 00 855 Décalage horaire : +5/6h</p>

**Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : www.vsiclients.com
 Votre code d'accès est votre numéro de client précédé d'un zéro
 Le mot de passe est identique à la première connexion**

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19
www.vsi.1er.fr – vsi1er@wanadoo.fr

